



**HAL**  
open science

# D'une frontière l'autre. Les ONG polonaises d'aide aux réfugiés entre la militarisation de la frontière bélarusse et la guerre en Ukraine

Dorota Dakowska

► **To cite this version:**

Dorota Dakowska. D'une frontière l'autre. Les ONG polonaises d'aide aux réfugiés entre la militarisation de la frontière bélarusse et la guerre en Ukraine. *Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique*, 2022, Les ONG à l'épreuve de la com', 89 (1), pp.104-106. halshs-03773347

**HAL Id: halshs-03773347**

**<https://shs.hal.science/halshs-03773347>**

Submitted on 20 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dorota Dakowska « D'une frontière l'autre. Les ONG polonaises d'aide aux réfugiés entre la militarisation de la frontière biélorusse et la guerre en Ukraine », *Hermès, La Revue*, vol. 89, no. 1, 2022, pp. 104-106.

**Dorota Dakowska**

*Sciences Po Aix*

*(Mesopolhis, UMR 7064)*

## **D'une frontière l'autre. Les ONG polonaises d'aide aux réfugiés entre la militarisation de la frontière biélorusse et la guerre en Ukraine**

Les années 2021 et 2022 ont été éprouvantes pour les ONG polonaises actives dans le soutien aux personnes exilées, mobilisées aux frontières avec le Belarus et l'Ukraine. L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, le 24 février 2022, et la fuite consécutive des habitantes et des habitants des villes bombardées vers la Pologne, la Roumanie, la Moldavie, la Hongrie et la Slovaquie ont suscité une mobilisation citoyenne massive dans les pays d'accueil. En Pologne, des dizaines de milliers d'individus ont ouvert leurs maisons aux nouveaux « invités », ont aidé à transporter les personnes arrivant à la frontière ; des entreprises ont proposé des services gratuits et facilité l'accueil des familles de leurs salariés ukrainiens.

Cependant, pour les ONG spécialisées dans l'accueil des réfugiés, cette mobilisation laisse un goût amer. Le traitement radicalement différent des personnes migrantes – repoussées à la frontière polono-biélorusse entre l'été 2021 et le printemps 2022 mais accueillies à bras ouverts lorsqu'elles fuient la guerre en Ukraine – devient particulièrement saillant pour celles et ceux qui s'étaient engagés dans des actions d'aide et de plaidoyer lors de la première séquence et qui poursuivent cet engagement au cours de la deuxième séquence. C'est le cas du réseau d'ONG Grupa Granica (Groupe frontière), réunissant une quinzaine d'organisations (Nomada, Polskie Forum Migracyjne, Stowarzyszenie Interwencji Prawnej, Homo Faber, Fondation Helsinki pour les Droits humains, Salam Lab, Dom otwarty, Chlebem i sola, uchodzczy.info et d'autres), mais aussi d'activistes individuels ainsi que des habitantes et des habitants de la région frontalière, autour de Białowieża, qui portent de l'aide aux personnes exilées. Grupa Granica est devenu une référence en termes d'expertise sur et pour les demandeurs d'asile et l'une des principales forces de mobilisation pour venir en aide aux personnes qui franchissent la frontière polono-biélorusse à compter de l'été 2021.

Depuis le mois de septembre 2020, ces ONG dénoncent la création d'une zone interdite de trois kilomètres de large, à laquelle ni médecins, ni journalistes, ni ONG n'ont accès, rendue possible par un état d'urgence proclamé par le gouvernement polonais et récemment reconduite. À la frontière biélorusse, les personnes exilées « invitées » à immigrer en Europe par le dictateur Alexandre Loukachenko, originaires d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan et du Yémen notamment, se sont trouvées prises au piège. Forcées par les gardes biélorusses à franchir les barbelés, elles se retrouvent dans une forêt glaciale et marécageuse, dont elles finissent le plus souvent par être refoulées par les gardes-frontières polonais. La crise humanitaire doublée d'une forte tension politique a conduit à une militarisation de la frontière, forçant les ONG à travailler dans des conditions difficiles. Une vingtaine de personnes exilées y ont trouvé la mort d'hypothermie, de soif, de manque de soins. Les rapports de Grupa Granica (Grupa Granica, 2021) sur les violations des droits autour de la frontière polono-biélorusse ont été cités lors des débats au Parlement européen, par la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et par des grandes ONG internationales comme Human Rights Watch (HRW, 2021).

La reconduite, fin 2021, d'une partie des exilés par avion de Minsk vers leurs pays d'origine a quelque peu détourné l'attention de la frontière polono-biélorusse. Pourtant, les ONG membres de Grupa Granica indiquent que des appels de détresse continuent à être envoyés de la forêt côté polonais et que des familles continuent à être expulsées, y compris en mars 2022, alors que deux millions de réfugiés fuyant la guerre en Ukraine sont accueillis à bras ouverts à quelques dizaines ou centaines de kilomètres plus au sud. La situation à la frontière polono-biélorusse est invisibilisée par l'attention médiatique maximale tournée vers les passages de la frontière avec l'Ukraine, que deux millions de personnes ont franchi en trois semaines, (phénomène du « robinet à images ») et par la difficulté à traiter médiatiquement deux crises en même temps (Brauman et Backmann, 1996).

Face à la dissonance engendrée par ce traitement différencié des réfugiés selon leur régions d'origine, les organisations membres de Grupa Granica – et les quelques journalistes indépendants qui continuent à suivre la situation à la frontière polono-biélorusse – ne cessent d'alerter sur la situation dramatique des personnes restées au Belarus (dans des hangars) qui tentent d'entrer dans l'Union européenne et se retrouvent dans une « zone de la mort ».

La brutale invasion de l'Ukraine par l'armée russe a provoqué, outre d'innombrables exactions et destructions, un afflux de réfugiés sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale. Près de quatre millions de personnes au total ont quitté le pays un mois après le début de la guerre. Il s'agit surtout de femmes et d'enfants (les hommes entre 18 et 60 ans ayant

l'interdiction de quitter le territoire du pays à cause de la mobilisation militaire générale). Dans le contexte de cet exode fulgurant, les ONG polonaises actives dans l'assistance aux réfugiés ont été en première ligne pour porter et tenter de coordonner l'aide dans un contexte chaotique. Elles ont publié, dès le mois de mars 2022, un guide pratique destiné aux collectivités locales pour faciliter un bon accueil de personnes exilées d'Ukraine (Konsorcjum, 2022).

Le 8 mars 2022, les organisations membres de Grupa Granica réclamaient, dans un commentaire au projet de loi sur l'accueil des réfugiés ukrainiens, le respect des mêmes droits pour toutes les personnes réfugiées, rejetant l'idée de différencier les personnes exilées selon leur nationalité (Grupa Granica, 2022). Elles alertaient que « la politique qui consiste à diviser [les exilés] dans l'accès aux droits, aux services (santé, éducation, marché de travail, aide au logement) conduira à faire reposer la responsabilité dans l'aide aux personnes les plus nécessiteuses sur les épaules des organisations non gouvernementales » et qu'elle risquait de provoquer des conflits. Elles rappelaient que des milliers d'étudiants internationaux, des réfugiés biélorusses, afghans et d'autres personnes résidant légalement sur le territoire ukrainien ont été exclus des bénéfices de la loi polonaise du 12 mars 2022 (SIP, Helsinska Fundacja, 2021).

Pour les collectifs engagés dans l'aide aux réfugiés aux deux frontières, le traitement différencié des réfugiés ukrainiens et ceux qui fuient les zones de conflits via le Belarus reste donc une expérience déchirante.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRAUMAN R. et BACKMANN R., *Les Médias et l'humanitaire. Éthique de l'information ou charité-spectacle*, Paris, Économica, 1996.

Grupa Granica, 2021, *Humanitarian crisis at the Polish-Belarusian border*, rapport en ligne sur <https://grupagranica.pl/files/Grupa-Granica-Report-Humanitarian-crisis-at-the-Polish-Belarusian-border.pdf?fbclid=IwAR09Bc6kW9JCScRavFOURVYg55LbL1ia9a9EGK94RxxMPgNLsHh0tY0GhtE>, consulté le 22 mars 2022.

Grupa Granica, 8 mars 2022, en ligne sur [www.facebook.com/grupagranica/photos/a.275317827730153/368015851793683/](https://www.facebook.com/grupagranica/photos/a.275317827730153/368015851793683/), page consultée le 22 mars 2021.

Konsorcjum organizacji społecznych działających na rzecz migrantów i uchodźców, *Jak przyjmować i integrować uchodźców i uchodźczynie z Ukrainy. Narzędziownik dla samorządów*, 2022, en ligne sur <https://konsorcjum.org.pl/wp-content/uploads/2022/03/narzedziownik-integracji-dla-samorzadow.pdf>, page consultée le 22 mars 2022.

SIP, Helsinska Fundacja, *Uwagi Helsińskiej Fundacji Praw Człowieka oraz Stowarzyszenia Interwencji Prawnej do ustawy o pomocy obywatelom Ukrainy w związku z konfliktem zbrojnym na terytorium tego państwa* (« Les remarques de la fondation Helsinki pour les droits humains et le l'association de l'intervention juridique relatives au projet de loi d'aide aux citoyens ukrainiens »), 2021, en ligne sur <https://interwencjaprawna.pl/wp-content/uploads/2021/01/Uwagi-do-projektu-ustawy-SIP-HFPcz.pdf>, page consultée le 22 mars 2022.